

Un nouveau départ pour le Mas des champs

Situé à Saint-Prim, le Mas des champs est un Établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic) géré par l'association l'Organisation pour la santé et l'accueil (Orsac) depuis novembre 2009. L'établissement est accompagné par l'association intercommunale pour soutenir le Mas des champs. Elle a pour objet d'améliorer le cadre de vie et le confort des patients durant leur séjour dans l'établissement (écrans, aquariums, mobiliers, bibliothèques, etc.), de recenser les besoins et de promouvoir les équipements de soins du territoire. Elle regroupe 40 communes pour un bassin de vie de 110 000 habitants qui s'étend de Loire-sur-Rhône à Chanas et de la rive gauche du Rhône à Beaurepaire, Didier Gérin, maire de Saint-Prim, en est le président.

Des investissements réalisés

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Mas des champs (57 lits) est en gouvernance commune avec le centre de soin de Virieu qui possède deux sites, un à Virieu (71 lits) et l'autre à Bourgoin-Jallieu (73 lits). Suite à une demande de l'Agence régionale de santé (ARS), une mutualisation des deux établissements a été mise en place avec un projet commun (soins hôteliers), un partage des expertises, une équipe de direction commune, une place dans le projet médical de territoire avec la signature d'une convention avec le Groupement hospitalier territorial (GHT) Val Rhône santé.

Karen Petit, directrice du Mas des champs précise : « Nous avons répondu à toutes les conditions demandées par l'ARS qui a donc levé son injonction, ce qui est une très bonne nouvelle pour l'établissement. Pour

celui-ci, nous dénombrons 50 000 journées d'hospitalisation en cancérologie, soins palliatifs et prise en charge des personnes âgées. Avec l'augmentation de l'âge des patients, on observe toutefois une augmentation de la lourdeur des prises en charge : dépendance physique et dépendance cognitive. »

Un établissement reconnu pour son expertise

Les résultats comptables sont en équilibre et des investissements ont été réalisés (en travaux, informatique et téléphonie). L'établissement, lui, a été classé "A" pour la certification passée en mai 2018. Le Mas des champs est donc reconnu sur le territoire pour son expertise et comme un acteur important dans la cancérologie et les soins palliatifs.

Demain, il pourra compter sur un partenariat avec le GHT pour renforcer son attractivité, pour développer l'offre ambulatoire et répondre aux besoins. Un partenariat entre le Mas des champs et Calydial, établissement de santé rénale à but non lucratif basé sur le territoire sud lyonnais, a aussi été formalisé.

Marius JOUFFREY



Le Mas des champs est bien implanté dans le territoire.

L'INFO EN +

COTISATION DES COMMUNES EN HAUSSE DE DEUX CENTIMES PAR HABITANT

Afin de réaliser un nouveau projet pour améliorer le cadre de vie, le bien-être et l'accompagnement des patients, une augmentation de la cotisation des communes, qui passe de 0,08 € à 0,10 € par habitant, a été votée à l'unanimité lors de l'assemblée générale de l'association vendredi dernier 19 octobre.

Quel est l'objet du GHT Val Rhône santé ?

Tous les établissements de santé sont en Groupements hospitaliers territoriaux pour une stratégie de territoire commune. Ce qui permet de rationaliser les modes de gestion, assurer la même qualité de santé et le même niveau de prise en charge sur tous les points du territoire. Le GHT Val Rhône santé couvre une zone de 250 000 habitants avec plus de 1 500 lits, un budget de 185 millions d'euros et

un effectif de 2 527 personnes. Il est constitué de six centres hospitaliers (Vienne, Givors, Condrieu, Beaurepaire, Pélussin, Saint-Pierre-de-Bœuf) avec en plus deux membres associés (Le Mas des champs et Calydial). Les axes stratégiques : en gériatrie, mise en place d'équipes territoriales pour une meilleure prise en charge des personnes ; en médecine de proximité, maintien des capacités

d'hospitalisation au sein des établissements de proximité ; pour les soins palliatifs et HAD, renforcer la prise en charge en soins palliatifs et permettre le développement des capacités de l'hospitalisation à domicile (l'hôpital, médecin, aides soignants, se déplace domicile) ; pour les soins de suite et réadaptation, développement des prises en charge dans un contexte de réforme tarifaire.

Une convention pour concrétiser l'entrée dans le GHT

Un établissement privé peut rentrer dans le GHT mais après signature d'une convention. « C'était devenu une nécessité que la Mas des champs rentre dans le GHT, qu'on travaille ensemble. Mettre en commun des moyens médicaux, travailler ensemble sur l'attractivité médicale, pour les médecins, sécuriser les prises en charge des patients », précise Florent Chambaz, en charge du GHT et directeur des cen-

tres hospitaliers de Vienne et Beaurepaire. Pour Dominique Lebrun, c'est une collaboration exceptionnelle et pour Didier Gerin : « Cette signature est un moment très important. »

Dominique Lebrun, vice-présidente secteur sanitaire de l'Orsac et administratrice du Mas des champs, a signé la convention avec Florent Chambaz, en charge du GHT et directeur des hôpitaux de Vienne et Beaurepaire.

